

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
- Prérequis entre cours .....	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	5
Informations diverses .....	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure .....	6
- Conditions d'admission .....	6
- Pédagogie .....	6
- Evaluation au cours de la formation .....	6
- Formations ultérieures accessibles .....	7
- Gestion et contacts .....	9
- Infos pratiques .....	9

## Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'approfondissement en langue et lettres françaises vous offre :

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en langue et lettres françaises ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;

## Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences en langue et lettres françaises et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou un système complexe relevant de la discipline, en vue de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en langue et lettres françaises.

#### Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines disciplinaires de sa majeure (afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master).
2. Développer une compréhension et une analyse approfondie de problématiques en langue et lettres françaises relatif(ve)s à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des études françaises.

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. La mineure se décline en deux versions.

Bloc  
annuel

2 3

#### ⊗ VERSION A (accessible à tout bachelier) (30 crédits)

L'étudiant choisit librement 30 crédits dans l'ensemble des 6 rubriques reprises ci-dessous. Certaines rubriques imposent un ordre de progression dans le choix des cours (cours obligatoire et cours prérequis).

#### ⊗ Etudes françaises

⊗ LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h +22.5h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x	x

#### ⊗ Linguistique

Dans le cadre de cette rubrique, l'étudiant suit obligatoirement le cours LFIAL1530.

○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain ■ Prérequis : LFLTR1530	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM1222	Linguistique française II : approche historique ■ Prérequis : LROM1221	Philippe Hambye	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours ■ Prérequis : LROM1222	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	6 Crédits	1 + 2q	x	x

### ⌘ Histoire de la littérature

⌘ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17 <sup>e</sup> siècle	Olivier Delsaux (suppl&eacute;e Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck	45h	5 Crédits	2q	X	X
⌘ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q	X	X
⌘ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q	X	X
⌘ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q	X	X

### ⌘ Explication de textes médiévaux

⌘ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Craig Baker (suppl&eacute;e Mattia Cavagna), Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q	X	X
⌘ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français  Prérequis : LROM1230	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q	X	X

### ⌘ Explication de textes modernes et contemporains

Dans le cadre de cette rubrique, l'étudiant suit obligatoirement le cours LROM1160.

○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Laurent Robert (suppl&eacute;e Damien Zanone), Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q	X	X
⌘ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française  Prérequis : LROM1160	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q	X	X
⌘ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française  Prérequis : LROM1160	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q	X	X

### ⌘ Théorie littéraire et littérature comparée

⌘ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	X	X
⌘ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Sophie Dufays (suppl&eacute;e Erica Durante), Erica Durante, Michel Lisse (suppl&eacute;e Erica Durante)	30h	3 Crédits	2q	X	X
⌘ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q	X	X

### ⌘ VERSION B (accessible aux bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale ainsi qu'aux bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes) (30 crédits)

#### ○ 25 crédits à choisir parmi :

L'étudiant choisit 25 crédits parmi les cours repris ci-dessous et pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

⌘ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Sophie Dufays (suppl&eacute;e Erica Durante), Erica Durante, Michel Lisse (suppl&eacute;e Erica Durante)	30h	3 Crédits	2q	X	X
⌘ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Laurent Robert (suppl&eacute;e Damien Zanone), Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q	X	X

						Bloc annuel	
						2	3
✘ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Craig Baker (suppl&eacute;e Mattia Cavagna), Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q	x	x
✘ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q	x	x
✘ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique	Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q	x	x
✘ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Erica Durante (suppl&eacute;e Damien Zanone), Damien Zanone	15h+15h	4 Crédits	1q	x	x
✘ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q	x	x
✘ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	6 Crédits	1 + 2q	x	x
✘ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q	x	x
✘ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q	x	x

### o Un cours de 5 crédits à choisir parmi :

✘ LEURO1202	Courants artistiques et littéraires en Europe	Erica Durante, Vincent Engel	30h	5 Crédits	2q	x	x
✘ LCOMU1121	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h	5 Crédits	2q	x	x
✘ LCOMU1222	Littérature et société	Benoît Denis (suppl&eacute;e Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q	x	x

### Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2015-min-lfran100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en philosophie [ prog-2015-filo1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [ prog-2015-roge1ba ]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [ prog-2015-soca1ba ]
- > Bachelier en information et communication [ prog-2015-comu1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [ prog-2015-germ1ba ]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [ prog-2015-arke1ba ]
- > Bachelier en sciences religieuses [ prog-2015-reli1ba ]
- > Bachelier en sciences biomédicales [ prog-2015-sbim1ba ]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [ prog-2015-edph1ba ]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [ prog-2015-farm1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [ prog-2015-clas1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [ prog-2015-hori1ba ]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [ prog-2015-ecge1ba ]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [ prog-2015-huso1ba ]
- > Bachelier en histoire [ prog-2015-hist1ba ]
- > Bachelier en sciences mathématiques [ prog-2015-math1ba ]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [ prog-2015-spol1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [ prog-2015-lafr1ba ]

### CONDITIONS D'ADMISSION

**Dans sa version A**, le programme est accessible à tout bachelier (sauf bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale et bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes qui ont accès à la version B), pour autant que son cursus principal le permette et moyennant la réussite d'un test d'admission portant sur les compétences grammaticales.

Ce test, qui comporte une dictée et des questions portant sur la reconnaissance des fonctions syntaxiques, aura lieu pendant la première semaine de l'année.

Renseignements pratiques : [Stéphanie Delneste](#)

**Dans sa version B**, le programme est exclusivement accessible aux bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale (ayant choisi le français comme langue romane) et aux bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes.

**A noter :**

Le programme s'adresse à tous les bacheliers intéressés par l'étude linguistique, littéraire et culturelle du français.

**La mineure en études françaises n'est PAS accessible aux bacheliers en langues et littératures françaises et romanes.**

Pour plus de détails, consulter le [tableau récapitulatif](#) présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès.

### PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#) ). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

**Pour certains bacheliers qui ont suivi la mineure en études françaises, les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant la réussite d'une année d'études préparatoire : —**

Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère [120.0]</a>	<b>Accès direct</b>
	⇒	<a href="#">Master [120] en communication multilingue [120.0]</a>	<b>Accès direct</b>
	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et littératures modernes, orientation générale [120.0]</a>	<b>Accès direct</b> Le choix des deux langues à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues modernes du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et littératures modernes, orientation générale [60.0]</a>	<b>Accès direct</b> Le choix des deux langues à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues modernes du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)
	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [120.0]</a>	<b>Si</b> l'étudiant a choisi le français comme langue romane et <b>moyennant</b> maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a>
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [60.0]</a>	<b>Si</b> l'étudiant a choisi le français comme langue romane et <b>moyennant</b> maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a>
—			
Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques	⇒	<a href="#">Master [120] en communication multilingue [120.0]</a>	<b>Accès direct</b> L'étudiant inscrit à son programme une des deux langues germaniques et le français
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et littératures modernes, orientation générale [60.0]</a>	<b>Accès direct</b> Le choix des deux langues à étudier est laissé à la discrétion de

l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues modernes du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)

#### Accès direct

Le choix des deux langues à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues modernes du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)

⇒ [Master \[120\] en langues et littératures modernes, orientation générale \[120.0\]](#)

---

Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes

⇒ [Master \[120\] en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère \[120.0\]](#)

⇒ [Master \[120\] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[120.0\]](#)

⇒ [Master \[60\] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[60.0\]](#)

#### Accès direct

**Moyennant** maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir [Conditions complémentaires d'accès](#)

**Moyennant** maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir [Conditions complémentaires d'accès](#)

---

Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques

⇒ [Master \[120\] en langues et littératures modernes et anciennes \[120.0\]](#)

⇒ [Master \[60\] en langues et littératures modernes et anciennes \[60.0\]](#)

**Moyennant** 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master

**Moyennant** 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master

---

Autre bachelier en philosophie, arts et lettres

⇒ [Master \[120\] en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère \[120.0\]](#)

⇒ [Master \[120\] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[120.0\]](#)

⇒ [Master \[60\] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale \[60.0\]](#)

⇒ [Master \[120\] en langues et littératures modernes et anciennes \[120.0\]](#)

⇒ [Master \[60\] en langues et littératures modernes et anciennes \[60.0\]](#)

**Moyennant** maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir [Conditions complémentaires d'accès](#)

**Moyennant** maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir [Conditions complémentaires d'accès](#)

**Moyennant** maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir [Conditions complémentaires d'accès](#)

**Moyennant** maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir [Conditions complémentaires d'accès](#)

**Moyennant** maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir [Conditions complémentaires d'accès](#)



---

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	<b>FIAL</b>	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	<a href="https://www.uclouvain.be/fial">https://www.uclouvain.be/fial</a>	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	<a href="#">Philippe Hiligsmann</a>	Doyen
	<a href="#">Bérengère Bonduelle</a>	Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie ( <a href="#">ARKE</a> )	
	Ecole de philosophie ( <a href="#">EFIL</a> )	
	Commission de programme en langues et littératures anciennes ( <a href="#">GLOR</a> )	
	Commission de programme en histoire ( <a href="#">HIST</a> )	
	Commission de programme en langues et littératures modernes et anciennes ( <a href="#">LAFR</a> )	
	Commission de programme en linguistique ( <a href="#">LING</a> )	
	Commission de programme en langues et littératures modernes ( <a href="#">LMOD</a> )	
	Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) ( <a href="#">LSTI</a> )	
	Commission de programme en communication multilingue ( <a href="#">MULT</a> )	
	Commission de programme en langues et littératures françaises et romanes ( <a href="#">ROM</a> )	
	Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication ( <a href="#">STIC</a> )	
	Commission de programme en arts du spectacle ( <a href="#">THEA</a> )	

Responsable académique du programme : [Pierre Piret](#)

### Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)

---

## INFOS PRATIQUES

---

### Inscription à la mineure

#### 1. Modalités d'organisation

L'étudiant suit 15 crédits de cours en 1re année et 15 crédits de cours en 2e année.

#### 2. Admission à la mineure

**Dans sa version A**, le programme est accessible à tout bachelier, quel que soit son cursus principal moyennant la réussite d'un test d'admission portant sur les compétences grammaticales. Ce test, qui comporte une dictée et des questions portant sur la reconnaissance des fonctions syntaxiques, aura lieu pendant la première semaine de l'année.

**Dans sa version B**, le programme est exclusivement accessible aux bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale (ayant choisi le français comme langue romane) et aux bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes.

#### 3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

En deuxième année de bachelier

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'étudiant qui recommence sa 2e année est automatiquement réinscrit à la même mineure.

En troisième année de bachelier

Lors de son inscription en troisième année, l'étudiant est automatiquement inscrit à la seconde partie de sa mineure. Il en est de même pour l'étudiant qui recommencerait sa troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

#### **4. Modification de l'inscription à la mineure**

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

---

### **Horaire des cours**

#### **1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/232660.html> .

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site .

#### **2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences**

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

---

### **Inscription aux activités de la mineure**

#### **1. Informations sur les prérequis**

Aucun prérequis pour cette mineure.

Réussir un test prouvant la bonne maîtrise écrite et orale du français et de sa grammaire.

#### **2. Inscription aux activités du programme de la mineure**

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

#### **3. Obtention du visa du responsable de la mineure**

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

---

### **Supports disponibles**

#### **Informations sur le service-cours**

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

---

### **Organisation des examens**

#### **1. Inscription aux examens**

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

#### **2. Consultation des horaires d'examens**

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.